



RCS : SENS

Code greffe : 8903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00115

Numéro SIREN : 414 291 336

Nom ou dénomination : FOX TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2017 sous le numéro de dépôt 602

1

BILAN - ACTIF

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SENS
N° 2050 2016
28 AVR. 2017 602Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 21 RUE DE L'EUROPE 89100 MAILLOT

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 4 2 9 1 3 3 6 0 0 0 1 7

Néant ☐ *Exercice N clos le,
30092016N-1
30092015

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 745	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	239 701	239 701
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	350 000	
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	171 859	231 350
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	483 329	103 713
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY	150 000	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	52 000	350 000
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	165 000	300 000
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	37 272	37 380
	TOTAL (II)	BJ	BK	874 933	1 715 361
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	19 245	116 667
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	136	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	240 335	232 635
	Autres créances (3)	BZ	CA	393 589	414 511
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	520 130	228 353
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	44 692	11 458
	TOTAL (III)	CJ	CK	19 245	1 315 550
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	3 925 089	894 178
Renvois : (1) Dont droit au bail :		236 652	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	450 000
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	(3) Part à plus d'un an CR 22 667	
				Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOX TELECOM</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 121 168)		DA	121 168	121 168
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	578 434	763 546
	Report à nouveau		DH	72 782	72 782
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	114 253	14 888
	Subventions d'investissement		DJ	16 867	32 470
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	923 504	1 024 854
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	779 862	409 424
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	14 261	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	930 853	667 758
	Dettes fiscales et sociales		DY	380 364	277 287
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	2 066	109
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	2 107 407	1 354 579	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 030 911	2 379 433	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 538 368	1 075 399
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	428	510	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 398 361	FB		FC	2 398 361	1 801 459	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 949 397	FH		FI	1 949 397	1 581 686	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 347 758	FK		FL	4 347 758	3 383 145	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	19 765	1 921	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	29 455	47 247	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 447	4 272	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 399 425	3 436 585	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 370 365	1 515 025
Variation de stock (marchandises)*						FT	(62 565)	228 916	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	549 241	579 762	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	37 374	43 100	
Salaires et traitements*						FY	749 828	704 342	
Charges sociales (10)						FZ	231 905	221 569	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	109 228	126 401
							GB		
							GC	19 245	20 079
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GD			
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	6 780	1 178	
Autres charges (12)						GF	4 011 402	3 440 371	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	388 023	(3 786)		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 892	14 443	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	9 892	14 443		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									
						GV	(9 892)	(14 443)	
						GW	378 131	(18 229)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	242	758
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	15 603	30 139
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		75 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 845	105 897
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	28 863	2 780
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		70 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	202 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	230 863	72 780
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(215 018)	33 117
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	48 860	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 415 270	3 542 481
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 301 017	3 527 593
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	114 253	14 888
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	HY		
		IG		
	(3) Dont	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	9 376	15 328
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	242 446	KE		KF	350 000	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	356 534	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	363 112	KW		KX		
		Matériel de transport*					KY	17 353	KZ		LA	37 489	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	169 088	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	150 000	
	TOTAL III						LN	906 087	LO		LP	187 489	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	817 000	8V		8W	50 000
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	37 380	1U		1V	103		
TOTAL IV						1Q	854 380	1R		1S	50 103		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	2 002 913	0H		0J	587 592		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	592 446	1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	356 534	MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	363 112	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	54 842	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	169 088	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	150 000	NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	1 093 576	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				I0		0X		0Y	867 000	0Z	
		Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	211	2F	37 272	2G			
TOTAL IV				I3		NJ	211	NK	904 272	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	211	0L	2 590 294	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOMNéant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 745	PF		PG		PH	2 745
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	125 184	PS	46 675	PT		PU	171 859
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	257 125	QE	44 775	QF		QG	301 900
	Matériel de transport	QH	12 144	QI	2 993	QJ		QK	15 137
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	151 508	QM	14 785	QN		QO	166 293
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	545 961	QV	109 228	QW		QX	655 188
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	548 706	ØP	109 228	ØQ		ØR	657 933

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6D
		– corporelles	6E	6F	6H
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
		– titres de participation	9U	9V	9X
		– autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	19 245	UF	20 079
	– financières	UG		UH	
	– exceptionnelles	UJ	202 000	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation SAS FOX TELECOM

N° 2056

Autres immobilisations financières

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	465 000	UM	465 000	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	37 272	UV		UW		37 272			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	193					193			
	Autres créances clients	UX	240 142		240 142						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 018		1 018						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 326		4 326					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	22 474					22 474		
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	365 771		365 771						
	Charges constatées d'avance	VS	44 692		44 692						
	TOTAUX		VT	1 180 888	VU	1 120 949	VV		59 939		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	428		428						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	779 434		230 395		549 040				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	930 853		930 853						
Personnel et comptes rattachés		8C	157 090		157 090						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	98 683		98 683						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	13 900		13 900						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	102 916		102 916						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 775		7 775						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 066		2 066						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 093 146	VZ	1 544 106		549 040				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	500 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	129 375	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM						Néant ☐		Exercice N, clos le : 30092016				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	114 253		
			de son conjoint						WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XD			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								YI	48 860		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				IS			
					- imposées au taux de 0 %				ZN	52 000		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN			
					- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	25 424		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I									WR	240 537		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
					- imposées au taux de 0 %				WH			
					- imposées au taux de 19 %				WP			
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
					- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										2A	XA	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9			Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2			L5	XF	
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6			Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			PA		
Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F			XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé				Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9			Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	57 165	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL									TOTAL II	XH	57 165	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	183 372		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XL	15 827		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	167 545		XO			

Désignation SAS FOX TELECOM

4

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation SAS FOX TELECOM

N° 2058-A

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	15 827	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	15 827	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	54 980	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM														Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	72 782	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	14 888			— Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves			ØE	185 112		Dividendes	ZE	200 000						
							Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I			ØF	272 782		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	72 782						
							TOTAL II	ZH	272 782						
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice									XV						
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		YQ								
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR								
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT	247 239	248 148						
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois				J8	127 884	XQ	149 672	167 396						
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU		7 309						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	17 429	21 038						
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV								
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		ST	134 901	135 871						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	549 241	579 762						
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	17 281	11 552						
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	20 093	31 548						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	37 374	43 100						
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	809 382	611 238						
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	589 667	400 954						
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *						ØB	712 482							
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS								
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :						YP	25,70	31,00						
	— Effectif affecté à l'activité artisanale						RL								
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	%						
	— Numéro du centre de gestion agréé *				XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058—NOT pour le régime de groupe).

- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS -

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2016, présente un total de 3 030 911 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 4 415 270 Euros, dégage un résultat bénéficiaire de 114 253 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016.

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

3- ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Seuls les éléments significatifs ci-après sont mentionnés :

3.1 : Immobilisations incorporelles

Elles incluent :

- Logiciels pour une valeur brute (totalement amortis)	2 745 €
- Droit au bail des locaux sis à :	
- Provins	4 573 €
- Sens	45 735 €
- Auxerre (centre commercial)	186 344 €
 - Eléments incorporels du fonds de commerce :	 3 049 €
- Total montant brut	 242 446 €

3.2 : Immobilisations corporelles

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
 - aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations
- sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 : Immobilisations financières

Le poste « Titres de participation » se décompose comme suit :

TITRES DE PARTICIPATION	30/09/2015	++	-	30/09/2016
<i>Filiale</i>				
RECHERCHE CONCEPTION SERVICE	350000			350000
FOX POINT SERVICE	52000			52000
Total montant brut	402000	-	-	402000
Provision (titre Fox Point Service)		52000		52000
Total provisions	-	52000	-	52000
Total montant net	402000	-52000	-	350000

Titres de participation : L'appréciation de la valeur actuelle des titres de participation prend en considération :

- La quote-part détenue dans les capitaux propres,
- Les plus- values latentes,
- Les situations particulières au regard du potentiel économique et financier des filiales.

La rubrique « créances sur participations » inclut les montants des avances accordées à des sociétés liées pour la somme de 465 000 €, dépréciées à hauteur de 165 000 €.

3.4 : Stocks et en Cours

Les stocks sont évalués au coût d'achat moyen pondéré. Une provision pour dépréciation de 19 245 € a été dotée sur l'exercice.

3.5 : Informations sur les créances

3.5.1 : Produits à recevoir

Les produits à recevoir se répartissent ainsi :

- Factures à établir :	239 452 €
- Avoirs à recevoir :	248 475 €
- Organismes sociaux produit à recevoir	752 €
- Etat produits à recevoir :	22 474 €
- SFR produits à recevoir :	99 635 €
TOTAL	610 788 €

3.5.2 : Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 44 692 € et concernent des charges externes pour une période postérieure à la clôture.

3.5.3 : Les indications des échéances des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse joint.

3.6 : Capital social

Le capital social s'élève à 121 168 Euros. Il est divisé en 7 573 actions de 16 € chacune.

3.7 : Informations sur les dettes

3.7.1 : Provisions

Les indications concernant les dotations et reprises de provisions sont portées sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.7.2 : Charges à payer

Les charges à payer concernent les postes suivants :

- Intérêts courus à payer	683 €
- Fournisseurs, Factures non parvenues	22 268 €
- Dettes fiscales et sociales	186 790 €

TOTAL	209 741 €

3.7.3 : Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale jointe.

3.8 Filiales et participations

L'activité des filiales et participations est retracée dans le tableau ci-après.

	SARL RECHERCHE CONCEPTION SERVICE 31/12/2016	SAS FOX POINT SERVICE 30/09/2016
Capital	245 735 €	65 000 €
Capitaux propres	218 339 €	< 181 063 € >
Quote-part de capital détenu	100%	80%
Valeur nette comptable des titres détenus	350 000 €	0 €
Chiffre d'affaires du dernier exercice	2 673 502 €	324 138 €
Résultat du dernier exercice	61 891 €	-184 485 €

3.9 : Engagements hors bilan

3.9.1 : Provision pour retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements en matière de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 32 718 € sur la base des salaires bruts de l'exercice 2015/2016 et de la méthode de la « valeur actuelle » fondée sur :

- les droits calculés au terme des 60 ans, actualisés à la date de clôture
- pondérés en fonction de l'ancienneté acquise
- auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.

3.9.2 : Compte Personnel de Formation

Conformément à l'article R.6323 du Code du travail, à compter du 1^{er} janvier 2015, le Compte Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au Droit Individuel de Formation (DIF). Les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2014, et non consommés, peuvent être utilisés dans le cadre du nouveau CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Le volume d'heures de formation cumulé, correspondant aux droits acquis au titre du DIF et reporté sur le CPF acquis à la date de clôture, s'élève à 1446 heures.

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 1446 heures.

3.9.3 : Accroissements futurs de la dette d'impôt

- Produits à recevoir non imposables l'année de leur comptabilisation	22 205 €
---	----------

3.9.4 : Clause de retour à meilleure fortune

La société bénéficie d'une clause à meilleure fortune à hauteur de 20 000 € suite à un abandon de créances. Cette clause n'a pas produit ses effets sur l'exercice.

3.10 : Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 31 741 € et a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS FOX TELECOM**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise										SAS FOX TELECOM										Néant		*	
CADRE A			IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations										
										1			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	2 745	PF		PG		PH	2 745
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR	125 184	PS	46 675	PT		PU	171 859
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	257 125	QE	44 775	QF		QG	301 900
	Matériel de transport		QH	12 144	QI	2 993	QJ		QK	15 137
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	151 508	QM	14 785	QN		QO	166 293
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	545 961	QV	109 228	QW		QX	655 188
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	548 706	ØP	109 228	ØQ		ØR	657 933

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	20 079	6P	19 245
	Sur comptes clients	6T		6U	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	
	TOTAL III	7B	35 079	TY	221 245
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	35 079	UB	221 245
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	19 245	UF	20 079
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ	202 000	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Autres immobilisations financières

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	465 000	UM	465 000	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	37 272	UV		UW	37 272				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	193				193				
	Autres créances clients	UX	240 142		240 142						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 018		1 018						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 326		4 326					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	22 474				22 474			
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	365 771		365 771						
	Charges constatées d'avance	VS	44 692		44 692						
	TOTAUX		VT	1 180 888	VU	1 120 949	VV	59 939			
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	428		428						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	779 434		230 395		549 040				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	930 853		930 853						
Personnel et comptes rattachés		8C	157 090		157 090						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	98 683		98 683						
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	13 900		13 900						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	102 916		102 916						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 775		7 775						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 066		2 066						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 093 146	VZ	1 544 106		549 040				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	500 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	129 375	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

FOX TELECOM
Société par actions simplifiée au capital de 121 168 euros
Siège social : 21, rue de l'Europe 89100 MAILLOT
414 291 336 RCS SENS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 MARS 2017

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016 :

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 114 253.13 euros décide de l'affecter de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 114 253.13 €
- Prélèvement sur le poste « Autres réserves » 85 746.87 €
- Total à affecter..... 200 000,00 €

- **Affectation à titre de dividendes 200 000,00 €**

Après prélèvement, le poste « Autres réserves » s'élèvera à 492 687 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 non éligibles à la réfaction des 40% s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2017.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents sont les suivants :

Exercices	Montant total des dividendes distribués	Dividendes éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI	Dividendes non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI
2012/2013	250 000,00 €	-	250 000,00 €
2013/2014	200 000.00 €	-	200 000.00 €
2014/2015	200 000.00 €	-	200 000.00 €

Certifié conforme
Le Président
M. Dimitri LANGLOIS



GREFFE

FOX TELECOM SAS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 121 168 €uros

RCS SENS 414 291 336

21 Rue de l'Europe

89100 MAILLOT

Décision de l'Associée Unique du 31 mars 2017

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2016

FOX TELECOM SASU

Exercice clos le 30 septembre 2016

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

A l'Associée Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société « FOX TELECOM », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations aux quelles nous avons procédé portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


SARL BDO IDF

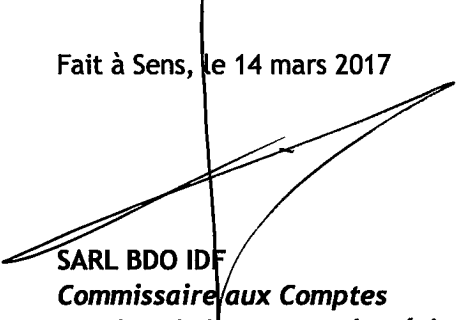
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris-Ile-de-France et de Bourgogne Franche-Comté.
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Siège social : 7 rue du Parc de Clagny - 78000 VERSAILLES
RCS B 307 571 000 Versailles - Code APE 6920 Z
SARL au Capital de 5 365 000 euros - TVA intracommunautaire FR 27 307 571 000

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associée Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sens, le 14 mars 2017



SARL BDO IDF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Représentée par Dominique PAQUIS

SAS FOX TELECOM

21 RUE DE L'EUROPE

89100 MAILLOT

Comptes annuels au 30 septembre 2016

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>30/09/2016</i>	<i>30/09/2015</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 745	2 745		
Fonds commercial	239 701		239 701	239 701
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	350 000		350 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	356 534	171 859	184 675	231 350
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	587 042	483 329	103 713	128 776
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	150 000		150 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	402 000	52 000	350 000	402 000
Créances rattachées à des participations	465 000	165 000	300 000	400 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 272		37 272	37 380
ACTIF IMMOBILISE	2 590 294	874 933	1 715 361	1 439 207
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	135 912	19 245	116 667	53 269
Avances et acomptes versés sur commandes	136		136	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	240 335		240 335	232 635
Autres créances	393 589		393 589	414 511
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	520 130		520 130	228 353
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	44 692		44 692	11 458
ACTIF CIRCULANT	1 334 795	19 245	1 315 550	940 225
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 925 089	894 178	3 030 911	2 379 433

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>30/09/2016</i>	<i>30/09/2015</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 121 168)	121 168	121 168
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	578 434	763 546
Report à nouveau	72 782	72 782
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	114 253	14 888
Subventions d'investissement	16 867	32 470
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	923 504	1 024 854
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	779 862	409 424
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 261	
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	930 853	667 758
Dettes fiscales et sociales	380 364	277 287
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 066	109
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTE	2 107 407	1 354 579
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 030 911	2 379 433

Résultat de l'exercice en centimes

114 253,13

Total du bilan en centimes

3 030 910,86

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>30/09/2016</i>	<i>30/09/2015</i>
Ventes de marchandises	2 398 361		2 398 361	1 801 459
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 949 397		1 949 397	1 581 686
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 347 758		4 347 758	3 383 145
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			19 765	1 921
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 455	47 247
Autres produits			2 447	4 272
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 399 425	3 436 585
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 370 365	1 515 025
Variation de stock (marchandises)			(62 565)	228 916
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			549 241	579 762
Impôts, taxes et versements assimilés			37 374	43 100
Salaires et traitements			749 828	704 342
Charges sociales			231 905	221 569
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			109 228	126 401
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 245	20 079
Dotations aux provisions				
Autres charges			6 780	1 178
CHARGES D'EXPLOITATION			4 011 402	3 440 371
RESULTAT D'EXPLOITATION			388 023	(3 786)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			9 892	14 443
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			9 892	14 443
RESULTAT FINANCIER			(9 892)	(14 443)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			378 131	(18 229)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>30/09/2016</i>	<i>30/09/2015</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	242	758
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 603	30 139
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		75 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 845	105 897
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28 863	2 780
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		70 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	202 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	230 863	72 780
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(215 018)	33 117
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	48 860	
TOTAL DES PRODUITS	4 415 270	3 542 481
TOTAL DES CHARGES	4 301 017	3 527 593
BENEFICE OU PERTE	114 253	14 888

- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS -

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2016, présente un total de 3 030 911 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 4 415 270 Euros, dégage un résultat bénéficiaire de 114 253 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016.

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

3- ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Seuls les éléments significatifs ci-après sont mentionnés :

3.1 : Immobilisations incorporelles

Elles incluent :

- Logiciels pour une valeur brute (totalement amortis)	2 745 €
- Droit au bail des locaux sis à :	
- Provins	4 573 €
- Sens	45 735 €
- Auxerre (centre commercial)	186 344 €
 - Eléments incorporels du fonds de commerce :	 3 049 €
- Total montant brut	242 446 €

3.2 : Immobilisations corporelles

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
 - aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations
- sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 : Immobilisations financières

Le poste « Titres de participation » se décompose comme suit :

TITRES DE PARTICIPATION	30/09/2015	++	-	30/09/2016
<i>Filiale</i>				
RECHERCHE CONCEPTION SERVICE	350000			350000
FOX POINT SERVICE	52000			52000
<i>Total montant brut</i>	402000	-	-	402000
Provision (titre Fox Point Service)		52000		52000
<i>Total provisions</i>	-	52000	-	52000
<i>Total montant net</i>	402000	-52000	-	350000

Titres de participation : L'appréciation de la valeur actuelle des titres de participation prend en considération :

- La quote-part détenue dans les capitaux propres,
- Les plus- values latentes,
- Les situations particulières au regard du potentiel économique et financier des filiales.

La rubrique « créances sur participations » inclut les montants des avances accordées à des sociétés liées pour la somme de 465 000 €, dépréciées à hauteur de 165 000 €.

3.4 : Stocks et en Cours

Les stocks sont évalués au coût d'achat moyen pondéré. Une provision pour dépréciation de 19 245 € a été dotée sur l'exercice.

3.5 : Informations sur les créances

3.5.1 : Produits à recevoir

Les produits à recevoir se répartissent ainsi :

- Factures à établir :	239 452 €
- Avoirs à recevoir :	248 475 €
- Organismes sociaux produit à recevoir	752 €
- Etat produits à recevoir :	22 474 €
- SFR produits à recevoir :	99 635 €
TOTAL	610 788 €

3.5.2 : Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 44 692 € et concernent des charges externes pour une période postérieure à la clôture.

3.5.3 : Les indications des échéances des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse joint.

3.6 : Capital social

Le capital social s'élève à 121 168 Euros. Il est divisé en 7 573 actions de 16 € chacune.

3.7 : Informations sur les dettes

3.7.1 : Provisions

Les indications concernant les dotations et reprises de provisions sont portées sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.7.2 : Charges à payer

Les charges à payer concernent les postes suivants :

- Intérêts courus à payer	683 €
- Fournisseurs, Factures non parvenues	22 268 €
- Dettes fiscales et sociales	186 790 €
TOTAL	209 741 €

3.7.3 : Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale jointe.

3.8 Filiales et participations

L'activité des filiales et participations est retracée dans le tableau ci-après.

	SARL RECHERCHE CONCEPTION SERVICE 31/12/2015	SAS FOX POINT SERVICE 30/09/2016
Capital	245 735 €	65 000 €
Capitaux propres	218 339 €	< 181 063 € >
Quote-part de capital détenu	100%	80%
Valeur nette comptable des titres détenus	350 000 €	0 €
Chiffre d'affaires du dernier exercice	2 673 502 €	324 138 €
Résultat du dernier exercice	61 891 €	-184 485 €

3.9 : Engagements hors bilan

3.9.1 : Provision pour retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements en matière de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 32 718 € sur la base des salaires bruts de l'exercice 2015/2016 et de la méthode de la « valeur actuelle » fondée sur :

- les droits calculés au terme des 60 ans, actualisés à la date de clôture
- pondérés en fonction de l'ancienneté acquise
- auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.

3.9.2 : Compte Personnel de Formation

Conformément à l'article R.6323 du Code du travail, à compter du 1^{er} janvier 2015, le Compte Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au Droit Individuel de Formation (DIF). Les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2014, et non consommés, peuvent être utilisés dans le cadre du nouveau CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Le volume d'heures de formation cumulé, correspondant aux droits acquis au titre du DIF et reporté sur le CPF acquis à la date de clôture, s'élève à 1446 heures.

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 1446 heures.

3.9.3 : Accroissements futurs de la dette d'impôt

- Produits à recevoir non imposables l'année de leur comptabilisation	22 205 €
---	----------

3.9.4 : Clause de retour à meilleure fortune

La société bénéficie d'une clause à meilleure fortune à hauteur de 20 000 € suite à un abandon de créances. Cette clause n'a pas produit ses effets sur l'exercice.

3.10 : Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 31 741 € et a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	242 446	KE		KF	350 000	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	356 534	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	363 112	KW		KX		
		Matériel de transport*			KY	17 353	KZ		LA	37 489	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	169 088	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	150 000	
	TOTAL III				LN	906 087	LO		LP	187 489	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	817 000	8V		8W	50 000
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	37 380	1U		1V	103		
TOTAL IV				LQ	854 380	LR		LS	50 103		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2 002 913	ØH		ØJ	587 592		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	592 446	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	356 534	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	363 112	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	54 842	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	169 088	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	150 000	NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	1 093 576	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		1Ø		ØX		ØY	867 000	ØZ	
		Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	211	2F	37 272	2G			
TOTAL IV		13		NJ	211	NK	904 272	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	211	ØL	2 590 294	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 745	PF		PG		PH	2 745		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	125 184	PS	46 675	PT		PU	171 859		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	257 125	QE	44 775	QF		QG	301 900		
	Matériel de transport	QH	12 144	QI	2 993	QJ		QK	15 137		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	151 508	QM	14 785	QN		QO	166 293		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	545 961	QV	109 228	QW		QX	655 188		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	548 706	ØP	109 228	ØQ		ØR	657 933		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS FOX TELECOM**

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UE	UF	UF
	– financières	UG	UG	UH	UH
	– exceptionnelles	UJ	UJ	UK	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation SAS FOX TELECOM

N° 2056

Autres immobilisations financières

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	465 000	UM	465 000	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	37 272	UV		UW		37 272			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	193					193			
	Autres créances clients	UX	240 142		240 142						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (entièrement constituée) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 018		1 018						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 326		4 326					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	22 474					22 474		
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	365 771		365 771						
	Charges constatées d'avance	VS	44 692		44 692						
	TOTAUX		VT	1 180 888	VU	1 120 949	VV		59 939		
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	428		428						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	779 434		230 395		549 040				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	930 853		930 853						
Personnel et comptes rattachés		8C	157 090		157 090						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	98 683		98 683						
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	13 900		13 900						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	102 916		102 916						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 775		7 775						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 066		2 066						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 093 146	VZ	1 544 106		549 040				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	500 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	129 375	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						